

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume IV.

1er Février, 1894,

Numéro 23

BULLETIN

21 Janvier 1894

* * Le loysonisme n'est plus. Il s'est disloqué, et ses débris ont été incorporés dans le jansénisme. L'apostasie du *Carme* qui fut le brillant père Hyacinthe subsiste toujours, mais l'église qu'il a fondée il y a 15 ans n'a pas vécu. Cet effondrement de son œuvre n'a malheureusement pas ouvert les yeux à l'apostat. Dans son aveuglement il a poussé ses quelques fidèles dans les rangs des jansénistes. Il n'avait cependant qu'un pas à faire pour rentrer dans le giron de l'église véritable et ses fidèles l'y auraient suivi.

D'après des arrangements conclus avec l'archevêque janséniste d'Utrecht, monsieur Gérard Gul, ce dernier a accepté les *loysoniens* et il les a incorporés dans les rangs de son troupeau schismatique.

Le prêtre déchu, Hyacinthe Loyson qui, dans sa correspondance avec l'archevêque Gul, se qualifie de "*Recteur démissionnaire de l'église catholique Gallicane de Paris*," vit actuellement d'aumônes. Et ce sont les protestants d'Angleterre qui se cotisent entre eux pour donner le pain quotidien à l'apostat et à sa femme.

Le jansénisme, qui vient de recueillir les rares partisans du schisme *loysonien*, a eu pour premier fondateur BAIIUS, docteur de Louvain, décédé en 1589. Il réprouva, à sa mort, les doctrines qu'il avait enseignées sur la *grâce, le libre arbitre, la justification* etc. Les *propositions* extraites des livres de BAIIUS furent condamnées par le pape Saint Pie V et par son successeur, Grégoire XIII. Plus tard le hollandais Jansénius, devenu ensuite évêque d'Ypres, enseigna les mêmes erreurs. Elles réunirent un grand nombre de partisans parmi lesquels on compte les célèbres *solitaires* de Port-Royal et notamment Pascal, Arnaud, Nicole et autres.

Corneille Jansénius, évêque d'Ypres, en Belgique, est né le 28 octobre 1585 et il est mort le 6 mai 1638. Il donna son nom au jansénisme. Les cinq fameuses propositions sur la *grâce et le salut*, qui sont la base de la doctrine janséniste, ont été condamnées comme hérétiques par le pape Innocent X en 1653. Le foyer du jansénisme en France fut Port-Royal. Aujourd'hui il ne reste qu'un très petit nombre de jansénistes hors de la Hollande. C'est dans ce dernier pays que la secte compte encore un certain nombre d'adhérents. La *Croix*, de Paris, publie à leur sujet l'article suivant dans son numéro du 14 août dernier.

Les jansénistes en Hollande :

Le Pape vient d'envoyer un bref à l'Archevêque catholique d'Utrecht, aux évêques suffragants et à tous les catholiques de la Hollande, pour leur faire part de l'excommunication solennelle de Gérard Gul, archevêque janséniste d'Utrecht, élu l'année dernière.

“ Les jansénistes, qui ont une hiérarchie établie en Hollande, ont la coutume de notifier par lettre spéciale au Saint-Siège toute nouvelle consécration de leurs évêques, quoiqu'ils ne reconnaissent pas la primauté du Souverain-Pontife et sachent par expérience que cette notification est toujours suivie d'une excommunication formelle. ”

On sait que c'est sous la juridiction de l'Archevêque d'Utrecht que l'ex-P. Hyacinthe a placé son poulailler dégarni.

..*

* * Les hostilités sont terminées au Maroc. Les deux principaux fauteurs des désordres ont été livrés aux Espagnols et d'autres se sont soumis. La ville de Melilla a été ouverte au commerce et les gens de l'intérieur commencent à s'y rendre. Dans quelques semaines toutes les traces des combats auront disparu et tout sera rentré dans l'ordre. Espérons que le calme sera rétabli pour longtemps et que les Espagnols ne seront plus troublés dans la jouissance de leurs droits qui sont parfaitement légitimes.

Cette guerre injustifiable faite à l'Espagne par les Riffains et par leurs alliés de l'intérieur du Maroc, a coûté la vie à beaucoup de braves soldats et à leur premier commandant le général Margallo. L'expédition envoyée d'Espagne à la défense de Melilla a coûté des sommes énormes et les pertes du commerce sont considérables. Il est heureux que ces troubles n'aient pas eu les conséquences plus désastreuses que l'on redoutait. Il est heureux aussi que le prestige des Espagnols n'ait pas souffert des atteintes considérables car la cause de la civilisation en Afrique en aurait beaucoup souffert. Dans cette question des troubles du Maroc, l'Espagne était exposée à l'intervention étrangère, ce qui aurait augmenté les complications d'une manière fâcheuse.

Le maréchal Martinez-Campos qui avait remplacé le général Margallo dans le commandement des troupes envoyées au secours de Melilla, a été nommé ambassadeur extraordinaire auprès du Sultan du Maroc. Il est chargé de régler définitivement avec lui les difficultés qui ont si malheureusement troublé la paix. Les négociations ne sont pas encore terminées. Le sultan a promis une indemnité qui devra nécessairement être considérable, il est probable que l'Espagne aura, comme garantie de cette indemnité, la perception d'une partie des droits de douane.

Le maréchal Martinez-Campos est né à Ségovie le 14 décembre 1834. Il a déjà combattu au Maroc sous le général Prim pendant la guerre de 1859-1860. Il a servi à Cuba et en Espagne où il a combattu contre les insurgés et contre les Carlistes. Dernièrement il a failli perdre la vie dans un attentat anarchiste.

La ville de Melilla appartient à l'Espagne depuis quatre siècles. Elle est construite sur une étroite bande de terre sur les bords de

la Méditerranée. L'Espagne y a établi une colonie pénitentiaire. La population civile *libre* est très restreinte.

.

. Sont actuellement en session :

1° Le Congrès des Etats-Unis depuis le 3 janvier. La principale mesure dont le Congrès doit s'occuper est le bill Wilson concernant le tarif.

2° La législature de la Nouvelle-Ecosse. Elle est en session depuis le 4 janvier. Le discours du trône dit que la province est dans un état *relativement* prospère. Il s'occupe surtout du commerce de charbon et il annonce la construction de nouveaux chemins de fer.

Le budget a été soumis à la législature le 12 janvier. Il annonce un excédant de recettes au montant de \$40,182.44.

3° La législature du Manitoba. L'ouverture de la session a eu lieu le 11 janvier.

4° Les chambres françaises. A l'ouverture de la session M. Dupuy a été réélu président de la Chambre des députés et M. Challemel-Lacour a été réélu président du Sénat. Le vote pour la présidence de la chambre a été de 290 contre 67 et le vote pour la présidence du sénat a été de 130 contre 30.

Ici les orateurs ou présidents de nos chambres basses (1) sont élus pour toute la durée du parlement. Les présidents de nos chambres hautes (2) sont nommés par la couronne. Il en est autrement en France. Le président de chaque corps n'est élu que pour une session.

5° La législature de la Colombie Britannique. La session a été ouverte le 18 janvier par le lieutenant-gouverneur Dewdney.

.

. La législature d'Ontario est convoquée pour le 14 février. Cette session sera la dernière de la présente législature. Les élections générales auront probablement lieu peu de temps après la prorogation.

.

. Un nouveau parti politique s'est formé dans la province d'Ontario il y a quelques mois. Ses adhérents portent le nom de "*Les patrons de l'Industrie*." Ce parti a ses candidats et il vient même de remporter la victoire dans le comté de Bruce-Est pour

(1) La chambre des Communes pour le Canada et les assemblées législatives pour les Provinces.

(2) Le sénat du Canada et le conseil législatif de la Province de Québec.

une élection à la législature d'Ontario. Il recrute même des partisans dans la province de Québec.

Voici le programme des Patrons de l'Industrie. Il ressemble en plusieurs points au programme du parti libéral.

1. Maintien du lien britannique.
2. Préservation des terres publiques pour le vrai colon.
3. Intégrité dans l'administration et indépendance absolue du Parlement.
4. Economie rigoureuse dans toutes les branches du service public.
5. Simplification des lois et réduction générale dans les rouages de l'administration.
6. Abolition du Sénat.
7. Système réformé du service civil, donnant à chaque le pouvoir de nommer ou d'élire les fonctionnaires locaux qu'il paie, à l'exception des juges du comté. (Ceci n'est applicable qu'à Ontario.)
8. Tarif pour le revenu seulement, arrangé de manière à frapper surtout les objets de luxe et non les nécessités de la vie.
9. Réciprocité de commerce sur des bases honorables et équitables entre le Canada et le monde.
10. Législation efficace protégeant le travail et ses fruits contre ces combinaisons et monopoles qui font la hausse suivant leur caprice sur leur produits.
11. Plus de bonus ni d'octrois aux chemins de fer par les gouvernements.
12. Préparation des listes électorales, fédérales et provinciales, par les conseils municipaux.
13. Conformité des districts électoraux aux limites tracées par l'organisation municipale, en tenant compte de la population comme base de représentation.

* * *

* * Dans la Province d'Ontario la législature a soumis au vote populaire la question de prohiber la vente et la fabrication des boissons enivrantes. Ce plébiscite a eu lieu le jour de l'an. Une majorité considérable, même dans les grandes villes, s'est prononcée en faveur de la prohibition.

Le plébiscite ne règle cependant pas la question car la cour suprême n'a pas encore décidé si les législatures provinciales ont droit d'interdire le commerce des liqueurs ou si ce droit appartient au parlement du Canada qui a le commerce sous son contrôle.

Dans le mois de décembre dernier les électeurs de l'île du Prince Edouard ont aussi été appelés à voter sur la même question. Là, comme à Ontario, une forte majorité s'est aussi prononcée pour la prohibition. Ce plébiscite a eu lieu en même temps que les élections pour la législature, et, *chose étrange*, tous les députés qui viennent d'être élus sont opposés à la prohibition.

* * *

* * Le Souverain Pontife a nommé dernièrement :

1^o Evêque de Nagpore, dans les Indes Orientales, le Père Char les Pelvat, de l'ordre des missionnaires de Saint François de Sales d'Annecy. Il était déjà vicaire général de ce diocèse. Mgr Pelvat

est né à Arthay-Pont-Notre-Dame, dans le diocèse d'Annecy. Il est âgé de 43 ans et il est missionnaire depuis 22 ans.

2° Evêque de Dallas, Texas, Etats-Unis, M. l'abbé Edward John Dunne, curé de l'église de Tous les Saints à Chicago. Mgr Dunne est âgé de 45 ans. Il est né à Tipperary, en Irlande, mais il a été élevé aux Etats-Unis. Il a fait ses études classiques au collège de Sainte Marie du Lac et à Milwaukee, et ses études théologiques à Milwaukee et à Baltimore où il a été ordonné prêtre le 29 juin 1871. Il est un chaud partisan des écoles catholiques.

Le diocèse de Dallas a été établi en 1890 et son premier évêque a été Mgr Brennan.

3° Evêque de Hartford, Connecticut, Etats-Unis, M. l'abbé Michael Tierney, curé de l'église Sainte Marie à New-Britain, même état. Il succède à Mgr McMahon, décédé dernièrement. Mgr Tierney est âgé de 54 ans et il est né en Irlande. Il a fait une partie de ses études au collège de Montréal et il a été ordonné prêtre à Troy, état de New-York, le 28 mai 1866.

4° Evêque de Bucharest, en Roumanie, le R. P. Nicolas Giannelli (en religion Joachim du Crucifix), de l'ordre des Passionnistes.

5° Vicaire apostolique de la Birmanie Septentrionale, le R. P. Antoine M. Usse, prêtre du Séminaire des Missions étrangères de Paris. Mgr Usse est né le 7 novembre 1860 et il a été ordonné prêtre en 1884.

6° Archevêque de Bologne, Italie, Mgr Svampa évêque de Forli. Il remplace le cardinal Bataglini, décédé.

7° Evêque de Wheeling, état de Virginie, Etats-Unis, M. l'abbé P. J. Donohue, curé de la cathédrale.

8° Archevêque de Carthage et Primat d'Afrique, Mgr Combes, Clément Barthélemy évêque de Constantine.

9° Patriarche Syrien d'Antioche, Mgr Cyrille Benham-Benni archevêque de Mossoul. Il remplace Mgr Ignace Georges Scelhot, ce dernier est mort en décembre 1891. Le nouveau patriarche a été élu par le synode des archevêques et évêques du rite syrien et le Souverain Pontife a confirmé cette élection. Mgr Benham Benni est né à Mossoul le 14 août 1831 et il a étudié à la Propagande à Rome. Il a été consacré le 8 mars 1861 et il a assisté au Concile du Vatican.

.

** Le nouveau supérieur général de Saint Sulpice a été nommé le 15 janvier par le conseil de l'ordre. L'élu est M. l'abbé Jules Arthur Captier, procureur-général de la compagnie à Rome. Le nouveau supérieur est né à Terrare, diocèse de Lyon, France, en 1828. Il a été professeur de Théologie et directeur du grand séminaire de Lyon. Il représentait la compagnie auprès du Saint-Siège, depuis 20 ans. M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire de Montréal était l'un des douze membres du conseil qui a procédé à l'élection.

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

Encyclopédie universelle des Lettres, des Sciences
et des Arts

RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES, ET

LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS
sous la direction de

Mgr PAUL GUERIN

Camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

*Agriculture.—Archéologie.—Astronomie.—Administration.—Armée
et marine.—Arts et métiers.—Beaux-arts.—Bibliographie.—Biogra-
phie.—Économie politique.—Géographie.—Histoire.—Histoire natu-
relle.—Langue française.—Législation.—Littérature.—Mathématiques
pures et appliquées.—Médecine.—Mythologie.—Philosophie.—Physique
et chimie.—Théologie.—Travaux Publics, etc,*

Six beaux volumes grand in-4°, à 3 colonnes: environ QUATRE-
VINGT MILLIONS DE LETTRES, c'est-à-dire la
contenance de 80 volumes in-8° ordinaires.

Prix brochés \$30.00, reliés \$38.00

CADIEUX & DERONÉ seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

LES DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

NECESSITÉ ET CHOIX D'UNE ENCYCLOPÉDIE

“ Aujourd'hui plus que jamais, à cause de la multiplicité et de la diversité des connaissances, un *dictionnaire encyclopédique* est *indispensable* non seulement aux maîtres, aux maîtresses, aux pères et mères de familles qui veulent suivre l'instruction de leurs enfants, aux écoliers et écolières pour faire certains devoirs tels qu'on les donne d'après les nouvelles méthodes d'enseignement, mais encore à tous les particuliers à quelque profession, à quelque rang social qu'ils appartiennent, s'ils veulent se renseigner, se tenir au courant de choses oubliées ou non apprises et qu'il faut savoir à moins de passer pour ignorant. De cette nécessité d'un recueil lexicographique et encyclopédique naît celle de bien choisir.

EXAMEN COMPARATIF DES DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

“ On lit dans la *Revue littéraire*, supplément mensuel du journal *l'Univers*, sous la rubrique demandes et réponses.

“ Le dictionnaire de Mgr Guérin est très recommandable comme *esprit* et comme *fond*; il peut tenir lieu de tous les dictionnaires spéciaux de langue française, d'histoire et de géographie, de science, de lettres et d'arts.”

“ La question est ainsi bien posée sous ses *deux aspects* — et nous ajouterons bien résolue — il faut, pour faire l'acquisition d'une *encyclopédie*, en connaissance de cause, en examiner l'*esprit* et les *qualités scientifiques*.

“ L'ESPRIT DES DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES

“ Il y a là pour les catholiques une question primordiale: ce serait mal raisonner que de dire: “ Cette encyclopédie est conçue dans un esprit anti-catholique; mais je n'ai rien à craindre; mes convictions religieuses ne peuvent en souffrir.” Admettons qu'il ne s'est glissé aucune présomption dans cette manière de voir, ce n'est qu'une partie de la question. En achetant une encyclopédie irréligieuse vous encouragez l'œuvre de la *libre-pensée* et de plus vous risquez grandement de contribuer à sa propagation: en gardant chez soi du poison on s'expose à empoisonner les autres.

“ Dans l'examen que nous allons faire nous nous abstenons de porter des jugements: nous nous bornerons à reproduire textuellement quelques extraits propres à édifier les lecteurs: chacun tirera les conclusions pratiques, selon ses convictions.

“ **Larousse.**—Le *Grand dictionnaire universel* de Larousse a été déclaré *livre défendu* par la sacrée congrégation de l'Index, décret du 1er mars 1873. Si cette condamnation le recommande aux yeux des amis de la libre pensée, elle l'interdit aux catholiques, à moins d'une permission du Saint-Siège. Cela nous exempte de faire connaître par des citations la doctrine de ce recueil au point de vue catholique.

“ **Lachâtre.**—*Nouveau dictionnaire universel*. M. Maurice Lachâtre ne cache point son drapeau: ses armes sont celles de la Franco-Maçonnerie, arborées au frontispice de sa préface (l'auteur à Léon Cladel). Celle-ci est une profession de foi tout à fait révolutionnaire et belliqueuse.

“ M. Lachâtre y parle de supprimer les *parasites de la société*, y déclare qu'il faut propager les idées d'émancipation — au b-soin par l'*insurrection* — dans les contrées placées sous l'autorité d'un maître, prince, roi ou empereur, ou soumises à une caste privilégiée, *clergé, noblesse, ou bourgeoisie*.

Liberté, Egalité, Fraternité, ou la mort. Telle était la devise de nos pères dans la glorieuse et sombre épopée de 1793 tel doit être le symbole des populations qui aspirent à la conquête de leurs droits.

Liberté ou possession de l'instrument du travail... *la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier*.

La science pour tous, c'est-à-dire l'éducation commune, gratuite, obligatoire, *intégrale et laïque*.

“ *Pas de prêtre dans l'école. Pas d'exploiteur dans l'atelier; ni dieux ni maîtres.*”

Il donne un commentaire semblable des deux autres devises *égalité, fraternité*, et il termine ainsi :

“ En dehors de ces droits imprescriptibles des nations et des individus, l'homme doit se réfugier dans la mort. ”

Vivre en travaillant ou mourir en combattant. Il ajoute ;

“ Le *Dictionnaire universel* remplit toutes les conditions du programme politique et économique que nous venons d'exposer.

“ Dans la *biographie* nous avons exalté les vertus, les caractères, l'héroïsme des bienfaiteurs de l'humanité, des martyrs de la liberté, des *philosophes, des libres-penseurs* ; par contre nous avons *flagellé* les persécuteurs, les princes, les *prêtres* ; nous avons cloué au pilori les tyrans, les *bourreaux* des peuples, rois, empereurs et papes.

“ J'étais et suis toujours l'ennemi des princes, des *prêtres* et des abus, l'ami des pauvres et rien de plus.

“ MAURICE LACHATRE. ”

“ **Trousset.** — *Nouveau dictionnaire encyclopédique illustré.* On trouve l'esprit général de ce recueil en beaucoup d'endroits, nous ne mentionnerons que l'article *syllabus* :

“ La publication du *Syllabus* causa dans le monde entier une grande émotion. Amis et ennemis de l'Eglise furent *stupéfaits de voir un tel aveuglement. C'était le suicide du catholicisme*, qui déjà se trouvait extrêmement affaibli, par suite de l'introduction de *dogmes nouveaux et absurdes*, et par suite des dissensions qu'avait amenées l'influence prépondérante des jésuites. En Suisse et en Allemagne, il se produisit, parmi les catholiques, un schisme qui se serait rapidement étendu en France, en Italie, etc., *si la foi n'y eût été déjà éteinte.* ”

“ Aujourd'hui le *Syllabus* est enseigné en France, dans les séminaires diocésains ; ce qui est en contradiction absolue avec la loi du 18 germinal an X, aux termes de laquelle (art. 24) on devrait reconnaître les principes adoptés dans la déclaration du clergé de France de 1682 ; et l'on constate que, par suite de cet enseignement, une grande partie du clergé est en état de lutte avec la société moderne et qu'il nourrit une haine ardente contre la liberté de conscience et contre la République. Mais il conserve une grande influence sur les femmes qu'il a instruites dans les croyances de l'Eglise romaine..... ”

Il s'évertue surtout à recueillir, pour le *Denier de Saint-Pierre*, des sommes importantes qu'il obtient aisément, grâce à la piété qu'inspirent aux âmes tendres et *crédules* une persécution *imaginaire* et l'*incarcération supposée* du chef de l'Eglise. ”

“ **Larive et Fleury.** — *Dictionnaire français illustré des mots et des choses* Dans cet ouvrage, on semble *éluder la théologie* : presque pas d'articles encyclopédiques sur les matières religieuses, mais de simples définitions courantes.

Incarnation, 3 lignes et $\frac{1}{2}$.

Jésus-Christ, 5 lignes.

Marie, dans un article de 5 lignes, on omet son titre de *mère de Dieu*.

Miracle, 3 lignes et $\frac{1}{2}$.

Papauté, 4 lignes.

Pape, 4 lignes et $\frac{1}{2}$, etc...

“ **Littre.** — Le dictionnaire de Littre est exclusivement *lexicographique*, ne traite que de la *langue*, ne s'occupe ni d'*histoire*, ni de *biographie*, ni de *géographie*, ne contient aucun *développement encyclopédique* sur la *littérature*, les *arts*, les *sciences*. Nous n'avons donc pas à le faire entrer dans cet examen compa-

fu
He
pré
de
bul
s'un
pers
.
.
ils
torisé
ordor
leurs
gelett

ratif des recueils lexicographiques *et encyclopédiques* ; d'ailleurs, il est trop con-
nu pour qu'il soit nécessaire de le caractériser, sous le rapport dont il s'agit ici.

“ **Bescherelle** — *Dictionnaire national* plutôt *lexicographique*, qu'*encyclo-
pédique* ; mais c'est néanmoins comme le porte son sous-titre, un *répertoire
encyclopédique*. Comme la plupart des dictionnaires, dans l'article *Marie*, il ne
donne pas à la très sainte Vierge le titre de *Mère de Dieu*.

“ **Incarnation**. — Nous allons citer tout l'article, comme exemple du dan-
ger qu'il y a selon nous, à ne donner sur ce genre de sujets que des citations
d'auteurs, contenant des sens différents, parfois opposés, sans un article théolo-
gique qui tire la chose au clair, et la mette au point.

INCARNATION

“ S. m. (pron. *ein-kar-nacion*, ét. lat. in. dans : caro, carnis, chair.) Action de
la Divinité qui s'incarne, c'est-à-dire qui prend une chair, un corps, union de la
Divinité avec la nature humaine. L'incarnation du Verbe éternel, du fils de
Dieu. *L'incarnation* n'étant autre chose que deux natures unies en la même per-
sonne divine, pour peu que l'on divise la personne ou que l'on confonde les na-
tures, le nom même d'*incarnation* ne subsiste plus (Bossuet). Nous-mêmes, qui
sommes l'image de la Trinité, nous-mêmes, à un autre égard, nous sommes
encore l'image de l'*incarnation* (Id.) Les *incarnations* de Vichnou sont célèbres
dans l'Inde : on en compte jusqu'à dix. (Al. Lenoir.) *L'incarnation* de la Divinité
était pour les Juifs quelque chose de blasphématoire et de révoltant
(E. Renan.) ”

“ Ces incarnations fabuleuses de Vichnou jetés là, sans transition, sans ex-
plication, à la suite de la vraie incarnation de Jésus-Christ, peuvent produire
dans les esprits faibles des impressions fâcheuses. Que dire de la phrase de
Renan, dictée par l'ignorance ou par l'irrégion ? Si un peuple était préparé à
admettre l'incarnation de Jésus Christ, c'était bien, sans son aveuglement, le
peuple juif, à qui les patriarches, les prophètes, les docteurs de la loi, avaient
décrit d'avance les principales circonstances de la vie du Sauveur. On voit
combien un commentaire *théologique* était *indispensable*.

“ Un catholique peut-il considérer comme inoffensifs des articles du genre de
celui qui suit ? Nos lecteurs en jugeront selon leur conscience, d'après ce que
nous avons souligné.

Jésuite.

“ La lutte recommença contre les jésuites vers la moitié du XVI^e siècle ; ils
furent bannis de France vers 1594, après l'attentat de Châtel, mais rappelés par
Henri IV en 1603. Au XVII^e siècle, ils eurent une grande influence comme
prédicateurs, professeurs, savants, confesseurs des rois : mais ils rencontrèrent
de nombreux ennemis, les jansénistes surtout *qu'ils firent* condamner par la
bulle *Unigenitus* 1713. La lutte continua jusqu'au XVIII^e siècle ; les philosophes
s'unirent aux jansénistes du parlement et les jésuites furent à leur tour
persécutés.

“ Ils reparurent en France, sous le nom de Pères de la foi, et, quoique non au-
torisés par la loi, devinrent très puissants sous la Restauration, jusqu'aux
ordonnances de 1828, sous le ministère Martignac, qui les forcèrent à fermer
leurs maisons d'éducation et à se transporter, pour la plupart, en Belgique (Bru-
gelette), en Suisse (Fribourg), etc. Après 1848, ils profitèrent de la liberté d'op-

seignement, pour fonder de nouvelles maisons d'éducation. Mais les décrets du 29 mars 1880 ordonnèrent la fermeture de ces maisons et la dissolution de la Société de Jésus en France. *Ainsi tout fut bon aux jésuites, tout leur servit d'instrument : la patience et l'enthousiasme, le courage et les artifices, l'audace, l'intrigue, le mal.* (L. Blanc.)

“ **La grande encyclopédie**—Sous la direction de MM. Berthelot, Hartwig, Derembourg, Camille Dreyfus, etc. (qui comprendra environ 26 vol 600 fr. payables par mensualités ou 500 fr. comptant) en cours de publication. Remarquons d'abord que ce grand recueil est *exclusivement encyclopédique, et non lexicographique*. Il ne contient pas la *langue*. Ainsi, par exemple, il y a le mot adoration quant à la partie encyclopédique : il y a le mot *aimant* pour la physique ; mais les mots *adorer, aimer* n'y figurent pas.

Quant à l'esprit qui anime cette encyclopédie, sous le rapport religieux, les noms des quelques directeurs principaux cités ci-dessus l'indiquent suffisamment. Il ne sera pourtant pas sans intérêt de reproduire trois ou quatre passages, pris dans des articles significatifs :

Absolution.

“ L'absolution, dans le sens théologique du mot, propre à l'Eglise catholique, est l'acte par lequel le prêtre, agissant comme représentant de la puissance divine sur la terre, remet les péchés du pénitent qui vient de lui en faire l'aveu. C'est une partie du sacrement de pénitence qui suit immédiatement la confession et qui est indispensable pour que le pécheur soit lavé de ses fautes. *On comprendra aisément, par ce seul énoncé quelle arme redoutable l'absolution constitue entre les mains du clergé catholique, et quel puissant moyen d'intimidation elle peut devenir, suivant les occasions. Il arrive fréquemment, en effet, que le prêtre, par la menace seule du refus de l'absolution, contraint ses ouailles à accomplir des actes auxquels elles s'étaient jusque là refusées.* Pour n'en citer qu'un exemple, certains prêtres catholiques, au moment où fut promulguée et mise à exécution la loi de l'enseignement primaire, déclarèrent aux pénitents qu'ils ne leur donneraient pas l'absolution tant que ceux-ci n'auraient point enlevé leurs enfants de l'école laïque pour les envoyer à nouveau dans les établissements dirigés par les congréganistes.

Le prêtre catholique, avons-nous dit, *prétend* remettre lui-même les péchés en conférant l'absolution et tenir cette sorte d'investiture de la déclaration même de J.-C. ainsi rapportée : “ Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel.—Ceux dont vous aurez remis les péchés, leurs péchés seront remis. ”

La formule sacramentelle que prononce le prêtre est la suivante : *Ego te absolvo, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

L'Eglise schismatique grecque emploie la même formule, mais elle la fait précéder des mots : *Jesus Christus te absolvat*, qui en changent complètement l'esprit. En effet, au contraire du prêtre catholique romain, le prêtre grec n'entend point conférer par lui-même la rémission des péchés. C'est J.-C. qui absout : Que J.-C. t'absolve, moi je t'absous. Cette doctrine a été formellement condamnée par le concile de Trente, et elle constitue une des propositions qui ont amené le grand schisme de l'Eglise catholique. On comprendra, par le droit qu'a le prêtre de refuser l'absolution, l'importance des raisons qui ont amené la décision des Pères du Concile de Trente. ”

“ Les tendances non dissimulées de cet article sautent aux yeux. Bornons-nous donc à signaler et rectifier une inexactitude grossière. Le prêtre catholique avant de prononcer la formule essentielle de l'absolution, commence par ces paroles, (dont on veut faire honneur au seul prêtre grec) : “ *Dominus noster*

Jesus Christus te absolvat. L'encyclopédiste n'a donc consulté ni le rituel romain, ni une théologie catholique, ni même un grand catéchisme, tel que celui de Guillois, pour faire son article. Singulière aberration ! Pour la chimie, la physique, le droit, etc., on exige des encyclopédistes une compétence spéciale, on veut qu'ils se conforment aux définitions, aux principes, aux données, à la méthode, de *chaque science*, qu'ils résument le vrai enseignement, en quelque sorte, la doctrine orthodoxe : mais quand il s'agit de la plus noble des sciences, *la théologie*, et de l'institution divine, *la religion*, le premier venu peut en traiter, à sa guise dans une encyclopédie, avec ignorance, hostilité, moquerie. Les encyclopédistes violent effrontément la règle la plus élémentaire du procédé encyclopédique qui consiste à exposer d'abord chaque chose exactement, de la même manière, dans les mêmes termes que ceux qui l'enseignent : ils se font un devoir de donner la *chimie* d'après les *chimistes*, la *géographie* d'après les *géographes*, mais non la *théologie* d'après les *théologiens*.

« Citons encore un article :

ASCENSION

« L'ascension miraculeuse est la *conclusion logique* de vie mi-terrestre mi céleste que les écrivains sacrés *présent* à Jesus de Nazareth, après *l'avoir fait sortir* du tombeau.

« **Flammarion.** — Dictionnaire encyclopédique. — Il n'a pas encore paru assez de livraisons pour qu'on puisse faire des extraits ; mais il est facile de prévoir la manière dont seront traitées les matières religieuses par ce passage du programme publié comme prospectus, dans lequel nous nous contenterons de signaler certaines expressions, où il nous semble que transpire l'esprit de la *libre pensée* :

« Le caractère philosophique fondamental de l'œuvre est de n'appartenir à aucun système fermé. L'habitant de la planète Terre doit être avant tout citoyen de l'infini. Les questions religieuses y sont *librement* traitées, avec tous les *droits de la critique historique*, et dans un *esprit dégagé de toute attache aux dogmes des religions établies* ; mais le sentiment religieux y est partout respecté, au nom même de la liberté de conscience et de la justice. Les auteurs des articles ne sont, d'autre part, ni matérialistes ni athées, le matérialisme et l'athéisme étant, eux aussi, des systèmes étroits, *aussi peu démontrés que les dogmes anciens*. Le positivisme étant fondé sur l'hypothèse erronée que l'univers existant est tel que nos sens nous le représentent est, lui aussi, un système éliminé. On a pris pour principe d'exposer sincèrement ce que l'on connaît, dans l'état actuel des sciences.

« Plus que jamais, les dangers étant plus grands, la déchristianisation s'infiltrant partout, on se préoccupe de l'enseignement religieux dans les familles, dans les établissements d'instruction et aussi dans les petits et les grands séminaires. Deux ouvrages importants viennent de paraître à ce sujet : l'un du père Aubry pour les grands séminaires ; l'autre de M. l'abbé Damanhon pour les petits séminaires. Or les premiers véhicules d'erreurs ou de vérités, ce sont certainement les *dictionnaires* lexicographiques et encyclopédiques, qui traitent de tout un peu et que l'on consulte chaque jour. Un des meilleurs moyens d'améliorer l'enseignement religieux, dans les familles et les maisons d'éducation,

est donc de n'y introduire aucun *dictionnaire hostile ou même indifférent à la religion.*

“ La conclusion de tout ce qui précède peut se résumer en deux points :

“ Aujourd'hui personne ne peut se passer d'un *dictionnaire* lexicographique et encyclopédique ;

“ Les catholiques doivent préférer le *dictionnaire des dictionnaires* parce qu'il est le *seul chrétien*, et que d'ailleurs, pour les *qualités scientifiques* il ne le cède à aucun et l'emporte sur la plupart, comme on va le voir.

NOMENCLATURE

“ Examinons d'abord quel est le dictionnaire qui contient la plus riche nomenclature, c'est-à-dire le plus grand nombre d'articles ou de *mots* et de *noms* traités ;

“ Prenons par exemple depuis *carquois* inclus jusqu'à *carrésine* inclus.

GUÉRIN — <i>Dictionnaire des dictionnaires</i>	100
BESCHERELLE.....	44
TROUSSET.....	32
LACHATRE.....	22
LARIVE ET FLEURY.....	21

“ Ces chiffres sont éloquentes, Voyons maintenant quelle est l'étendue comparative des mêmes articles dans plusieurs dictionnaires lexicographiques et encyclopédiques :

LONGUEUR COMPARATIVE DES ARTICLES

“ *Pneumonie (médecine)*

GUÉRIN.....	2 colonnes
TROUSSET.....	—
LARIVE ET FLEURY.....	—
LACHATRE.....	—
BESCHERELLE.....	3 lignes

“ *CHALEUR (phys. mécan. physiol.)*

GUÉRIN.....	8 colonnes	3
TROUSSET.....	6	—
LACHATRE..... renvoi à <i>calorique</i> environ.....	2	—
BESCHERELLE.....	1	—
LARIVE ET FLEURY.....	1	—

“ *TESTAMENT (législ.)*

GUÉRIN.....	2 colonnes	4
TROUSSET.....	2	—
LACHATRE.....	1	—
LARIVE ET FLEURY.....	1	—
BESCHERELLE.....	0	—

“ *Russie (Géog. et hist.)*

GUÉRIN.....	15 colonnes
TROUSSET.....	14
LARIVE ET FLEURY.....	11
LACHATRE.....	1
BESCHERELLE.....	3

" BIENS DU CLERGÉ (*hist. et jurisprudence civile et ecclésiastique*)

GUÉRIN.....	4 colonnes	
LACHATRE (<i>contre les biens de l'église</i>).....	1 colonne	½
LARIVE ET FLEURY.....	0	
TROUSSET.....	0	
BESCHERELLE.....	0	

" BISMARCK (*biog. contemp.*)

GUÉRIN.....	9 colonnes	
LARIVE ET FLEURY.....	6 lignes	
LACHATRE.....	0	
TROUSSET.....	0	
BESCHERELLE.....	0	

" ZOOLOGIE (*hist. nat.*)

GUÉRIN.....	18 colonnes	
LACHATRE.....	renvoi à <i>animal</i> , qui comprend environ.....	
	4	—
TROUSSET.....	1 col. 9 lignes.	
BESCHERELLE.....	16 lignes	
LARIVE ET FLEURY.....	4 lignes	

" BOUT (*langue française.*)

GUÉRIN.....	5 colonnes	½
BESCHERELLE.....	3	—
LACHATRE.....	2	—
TROUSSET.....	1	—
LARIVE ET FLEURY.....	0	—

" On le voit, dans le *Dictionnaire des Dictionnaires le seul chrétien*, les articles sont non seulement beaucoup plus nombreux mais encore beaucoup plus étendus, plus complets que dans les autres recueils lexicographiques et encyclopédiques : c'est aussi l'ouvrage, de ce genre, le plus récent, le plus au courant des progrès des sciences et des découvertes.

SUPPLÉMENT

" Le *Dictionnaire des Dictionnaires* reçoit maintenant son couronnement par un *magnifique supplément illustré*. Ce volume ne contient pas seulement nombre de gravures dans le texte et des planches en couleurs, des cartes géographiques de toutes les parties du monde, de tous les états, de beaucoup de régions, de chaque département français, des colonies, etc., mais encore et surtout des groupes de figures se rapportant au même sujet; ces groupes, ces *tableaux* sont bien plus instructifs et plus intéressants que ces mêmes figures disséminées; car ils permettent de *comparer*, et les rapports, par exemple pour les aérostats, les armes, les instruments agricoles, l'architecture, la broderie, etc.

" Le contenu du *Supplément*. — Outre l'illustration, qui se rapportera sur six volumes du *Dictionnaire des Dictionnaires*, le supplément contiendra des *rectifications*, des *additions*, de *nouveaux articles*, qui mettront l'œuvre, à jour, à jour. Une forte organisation a été créée à cet effet; de très nombreux souscripteurs de France, de Belgique, du Canada, de l'Orient, de partout, envoient

ou signalent, chacun suivant sa compétence, des rectifications ou additions. *Un comité de rédaction*, permanent, met en œuvre ces divers matériaux, et, de plus, fait une *revision*, de tout l'ouvrage. Pour ne citer que deux noms parmi les nouveaux et précieux collaborateurs, M. Arthur Loth, savant et judicieux rédacteur du journal *la Vérité*, s'est astreint à lire *tout le Dictionnaire des Dictionnaires*, pour corriger les moindres inexactitudes, surtout au point de vue historique. Les lacunes théologiques sont comblées par M. l'abbé J. Berthier missionnaire de la Sallette, si connu par un *manuel de théologie*, considéré comme un chef-d'œuvre. Ce supplément qui paraît par livraisons, sera terminé à la fin de 1893 ou au commencement de 1894.

“ **Suppléments perpétuels.** — Après ce volume de supplément illustré, il y aura des fascicules *annuels* qui tiendront l'ouvrage *perpétuellement* au courant, et formeront un volume tous les cinq ou six ans.

“ L'œuvre ainsi organisée est toujours en état de répondre à tous les *désiderata*, de s'assimiler tous les documents, tous les progrès; toujours perfectible, elle se perfectionne et se développe sans cesse aussi bien au profit du premier souscripteur que du dernier. ”

“ C'est ce qu'écrivit très judicieusement à l'auteur un abonné :

“ Que de nouveautés en dix ans, en cinq ans, que de changements, de découvertes! au bout de dix ans il faut un nouveau dictionnaire. Or avec quelques livraisons chaque année, on n'aura plus besoin d'un nouvel achat, et votre œuvre primitive restera comme base solide d'un monument scientifique et littéraire, dont vous serez le fondateur encore dans cinquante ans. ” — C. T. curé de B. (Eure), 12 août 1892. ”

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE BUT, L'OBJET, LES QUALITÉS SCIENTIFIQUES, L'UTILITÉ DU “ DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES. ”

On lit dans la très savante *Revue ecclésiastique* de Metz :

“ **Dictionnaire des Dictionnaires**, publié sous la direction de Mgr Paul Guérin. Nombre d'abonnés nous demandent des renseignements sur ce dictionnaire, dont on parle beaucoup depuis quelques années. Les lignes qui suivent ne sont nullement un compte-rendu de cette œuvre considérable, mais simplement une série de réponses propres à la faire mieux connaître.

1° L'auteur s'est proposé pour fin générale de substituer aux encyclopédies indifférentes ou impies qui ignorent la religion ou l'attaquent perfidement, une encyclopédie écrite dans un sens catholique. Ceux qui savent le rôle que joue un dictionnaire dans les occupations intellectuelles de tout homme tant soit peu lettré, ne peuvent qu'applaudir à cette entreprise et désirer de voir l'ouvrage se répandre partout.

2° Le **Dictionnaire des Dictionnaires** n'a pas pour objet quelques-unes seulement des sciences et des connaissances humaines, il a un caractère absolument *universel*, Langue française, Histoire, Biographie, Bibliographie, Géographie, Philosophie, Théologie, Mathématiques, Astronomie, Physique et

Chimie, Technologie, Travaux publics, Mécanique, Médecine et ses parties, Sciences politiques Beaux-Arts, etc., etc., tout s'y donne rendez-vous. Chaque branche est traitée par des spécialistes distingués.

Il ne faut point évidemment s'attendre à trouver dans cet ouvrage des traités étendus qui puissent servir à approfondir chacune des sciences : ce but demanderait cent volumes. Comme dit la Préface il contient la *substance* de tous les dictionnaires, c'est-à-dire le *résumé* des connaissances humaines sous forme de vocabulaire. Une qualité qu'il possède certainement, c'est la juste proportion des parties : la réduction est faite sur un plan de rigoureuse égalité. D'autre part, ce résumé ne se borne point à des définitions. A la suite de chaque terme se présentent " toutes les notions essentielles que les différentes catégories de lecteurs peuvent désirer " ; et ces notions essentielles prennent souvent des développements assez considérables. Au taux de 1200 pages chacun de six volumes, de 3 colonnes par page, et de 94 lignes compactes par colonne ce qui représenterait déjà un nombre respectable de volumes in-12° ou in-8°. Voici au relevé de la plume, l'étendue de quelques articles : Metz, 54 lignes, Molina, 16 lignes ; Monnaies, 2 col. 1/2 ; Oreille, 4 colonnes ; Peinture, 2 col. ; Percussions, 1 col. ; Photographie, 1 col. 1/2 ; Art préhistorique, 1/2 col. ; Pneumonie, plus de 2 col. ; Péché, partie théologique, plus de 3 col. ; Révélation, 2 col. 1/2 ; Préexistence des âmes, 1/2 col. ; Rome, 4 5 col. ; Sacraments, partie théologique, plus de 1 col. 1/2 ; Sacrifice, (théol.), plus d'une colonne ; Saignée, 1 col. ; Anthrax, 1 col. Arche, plusieurs colonnes ; Banques, 12 col. ; Communion, 2 col. ; Spiritualisme, 1/2 col. ; Anthropologie, 1 col. ; Angleterre, 25 col. ; Russie, 14-15 col. ; Anglo-Saxons, 5 col. ; Bavière, 10 col. ; France, 34 col. ; Autriche, 30 col. ; Assyrie, 4 col. ; Corée 3 col. ; Allemagne, 33 col. ; Espagne, 10 col. ; Symbole 4 col. ; etc.

3° L'ouvrage est complet, quant aux mots, et véritablement moderne. Nous l'avons comparé en plusieurs endroits avec des Dictionnaires spéciaux d'une certaine importance, comme celui de Grégoire pour l'histoire, ceux de Daplat et Grégoire pour les lettres, les arts et les sciences, et nous avons constaté qu'il renferme bon nombre d'expressions dont ceux-ci ne font point mention, et que même, à part la biographie assez abrégée, les articles y sont généralement beaucoup plus étendus, surtout en ce qui concerne les sciences, politiques la médecine et ses annexes, comme l'anatomie, la physiologie. — Non seulement on y trouve les résultats les plus actuels des sciences, mais des notions sur les institutions les plus récentes, des notices sur les hommes les plus marquants de notre époque, dont beaucoup vivent encore. L'Eglise du Sacré-Cœur de Montmartre, les principaux journaux de nos jours, les importantes productions de la littérature courante, les membres les plus distingués des Parlements d'Europe, etc. y ont trouvé place.

C'est le sort de ces œuvres de diminuer d'actualité avec le temps ; l'auteur remédiera à cet inévitable inconvénient par un supplément illustré, qui paraîtra quand le besoin s'en fera sentir.

4° Quelle peut être l'utilité du *Dictionnaire* pour un prêtre dans les conditions où se trouvent la plupart des membres de notre clergé ?

Chacun d'en juger pour son compte d'après les quelques notes qui précèdent.

Il est clair qu'on n'y cherchera point les détails de la théologie, ni de vastes discussions sur les points controversés de cette science, Mais à part cette branche, qui est la spécialité du prêtre, il est pour toutes les autres, et surtout pour la vie pratique, d'une utilité incontestable. Qui, dans l'existence du presbytère, n'a besoin parfois de se renseigner rapidement sur l'orthographe d'un mot, sur la biographie d'un grand homme, sur la nature et les remèdes d'une maladie, sur les opérations de banque, sur l'importance ou la situation d'une localité. etc. ? Aucun traité, si parfait qu'il soit, n'est à ce point de vue aussi pratique qu'un Dictionnaire. On peut même ajouter : un dictionnaire spécial ne l'est pas autant qu'un dictionnaire général, car les matières de ceux-là ne sont point nettement délimitées, et le dictionnaire des *Sciences*, p. e., vous enverra souvent chercher aux *Arts* ce que vous lui demandiez, tout comme celui des *Lettres* vous renverra à l'Histoire ou vice-versa ; tandis qu'un dictionnaire universel renferme les termes appartenant à toutes les branches. — Soit dit en passant seulement, notre pays n'est point oublié dans le *Dictionnaire des Dictionnaires*, et on se trouve parfois confus d'y rencontrer des détails locaux qu'on ignorait jusque-là. Toutes nos petites villes y ont leur place, avec 8 ou 10 lignes de texte, quelques-unes jusqu'à 20 et 30. Les produits du pays y figurent. Nos illustrations y sont mentionnées, et notre patois lui-même s'y rencontre indiqué comme se rapprochant du patois bourguignon ; on n'est pas peu étonné d'y apprendre que les chartes de Metz sont jusqu'à présent en leur genre les plus anciens monuments authentiques de la langue française. ”

CONCLUSION

On reproche assez souvent, de nos jours, aux conservateurs, aux catholiques, de ne pas montrer autant de zèle, de ne pas faire autant de sacrifices pour le triomphe de leurs principes, que les sectes, pour la diffusion de leur doctrine néfaste. Imitons donc, en la circonstance, l'ardeur de nos adversaires et propagons par tous les moyens le *Dictionnaire des Dictionnaires*, encyclopédie véritable et orthodoxe ; opposons-la à celles qui sont hostiles ou indifférentes à la religion, d'autant plus qu'elle leur est supérieure sous tous les rapports, et qu'il s'agit d'un ouvrage indispensable et d'une utilité quotidienne, déjà consacré par un succès considérable en France et à l'étranger.

N. B.—Pour faciliter l'acquisition de ce magnifique et si important ouvrage nous accepterons des paiements mensuels de cinq dollars.

LE CANADA ECCLESIASTIQUE

ALMANACH-ANNUAIRE DU CLERGE CANADIEN

PUBLIÉ PAR

CADIEUX & DEROME

Pour l'année 1894

HUITIÈME ÉDITION

Prix 25 ct

N. B.—Le *Canada Ecclesiastique* sera envoyé aux souscripteurs sous très peu de jours.

LE
QUART D'HEURE
POUR St JOSEPH

OU
NOUVEAU MOIS DE SAINT JOSEPH

PAR
M. L'ABBÉ LARFEUIL

Grand Vicaire du Diocèse de Sens. Auteur du *Quart d'heure pour Dieu*
Supérieur des Religieuses augustines d'Auxerre

TROISIÈME ÉDITION

1 vol. in 12..... 63 cts

L'article qui suit est extrait de ce livre

VEILLE DU PREMIER JOUR

INSTRUCTION PRELIMINAIRE

DE LA DÉVOTION DU MOIS DE SAINT JOSEPH, SON ORIGINE ; RAISONS
DE CETTE DÉVOTION

Le mystère de l'incarnation contenait éminemment, avec la dévotion à Jésus et à Marie, la dévotion à saint Joseph. Le Verbe incarné, sa mère, son père nourricier, ne sauraient être séparés ; ce sont trois fleurs comme sorties de la même tige, et leurs dévotions, pour s'être inégalement épanouies, — cela devait être, car elles ne sont pas également nécessaires, — pour s'être épanouies successivement et à des temps parfois éloignés, n'infirmant en rien le fait de leur commune origine. L'esprit de Dieu souffle quand il veut, où il veut ; mais toujours, dans ses ouvrages, Dieu prend conseil de nos besoins et y accommode ses secours. Placées sous l'influence du même soleil, trois graines, quoique confiées ensemble à la même terre, ne se développent pas simultanément, et quand il germe, le gland de la forêt n'est pas tout à coup un grand arbre, il le deviendra à son heure ; laissez-le accomplir ses progrès avec le temps, progrès lents peut-être, mais sûrs, et l'arbre finira par couvrir la terre de ses puissants rameaux.

Telle a été la dévotion à saint Joseph. Sentier étroit d'abord, peu connu, peu frayé, elle est devenue, selon la parole de nos saints Livres, ce grand chemin tout resplendissant de sainteté, où germent les plus merveilleuses vertus. Tant d'âmes saintes y ont passé, qu'il est devenu deux fois glorieux ! Tant de cœurs attristés y ont trouvé la paix et la sérénité, qu'en cette vallée de larmes on y court avec bonheur. Voici ce que dit, sur la dévotion à saint

Joseph, le docte et pieux dom Guéranger dans son *Année liturgique* : "La bonté de Dieu et la fidélité de notre Rédempteur à ses promesses s'unissent toujours plus étroitement de siècle en siècle pour protéger en ce monde l'étincelle de la vie surnaturelle, qu'il doit conserver jusqu'au dernier jour. Dans ce but miséricordieux, une succession non interrompue de secours vient réchauffer, pour ainsi dire, chaque génération, et lui apporter un nouveau motif de confiance dans la rédemption. A partir du treizième siècle, où le refroidissement du monde commença à se faire sentir, chaque époque a vu s'ouvrir une nouvelle source de grâce. Ce fut d'abord la fête du Très-Saint-Sacrement, dont les développements ont produit successivement les processions solennelles, les expositions les saluts, les Quarante Heures. Ce fut ensuite la dévotion du Chemin de la Croix, qui produit tant de fruits de componction dans les âmes. Le seizième siècle vit renaître la fréquente communion, par l'influence principale de saint Ignace et de sa Compagnie. Au dix-septième siècle fut promulgué le culte du Sacré Cœur de Jésus, qui s'établit dans le siècle suivant. Au dix-neuvième, la dévotion à la très sainte Vierge a pris des accroissements et une importance qui sont un des caractères surnaturels de notre temps. Le saint Rosaire, le saint Scapulaire, que nous avaient légués les âges précédents, ont été remis en honneur. Mais la dévotion envers Marie ne pouvait se développer ainsi sans amener avec elle le culte fervent de saint Joseph. Marie et Joseph ont une part trop intime dans le divin mystère de l'Incarnation, l'une comme mère du Fils de Dieu, l'autre comme gardien de l'honneur de la Vierge et père nourricier de l'Enfant Dieu, pour que l'on puisse les isoler l'un de l'autre. Une vénération particulière envers saint Joseph a donc été la suite du développement de la piété envers la très sainte Vierge, elle en suit tous les progrès."

Une touchante pratique s'était établie dans l'Eglise en l'honneur de la très sainte Vierge, la dévotion du mois de Marie; celle du mois de saint Joseph ne pouvait manquer de s'établir bientôt; et, en effet, le mois de mars, dans lequel se trouve la tête de ce bienheureux, est devenu le *mois de saint Joseph*. Il est sanctifié par les fidèles à l'égal de celui de Marie, car ce sont les mêmes vertus que nous avons à admirer et que l'Eglise propose à notre imitation.

Belle Provence, s'écrie le P. Faber, cette douce dévotion s'éleva, dans l'Eglise d'Occident, du sein de ton sol embaumé, pareille à un de ces légers nuages de fleurs d'amandiers qui semblent floter entre le ciel et la terre, et suspendre leurs fraîches couleurs au-dessus de tes champs parfumés, aux premiers jours du printemps! Elle prit naissance au sein d'une confrérie, dans la blanche cité d'Avignon.

La terre que la contemplative Madeleine avait consacrée par sa vie solitaire, où Marthe et son école de vierges avaient chanté les louanges de Dieu, où Lazare avait porté une mitre à la place d'un suaire, fut aussi le lieu où celui qui avait réuni en lui, d'une manière si merveilleuse, la double dévotion de Marie et de Marthe,

reçut ses premiers honneurs. C'est là que son culte prit naissance, pour se répandre ensuite dans l'Eglise universelle. Gerson fut suscité pour être le docteur et le théologien de cette nouvelle dévotion, sainte Thérèse pour en être la sainte, et saint François de Sales pour l'enseigner et la répandre parmi le peuple.

Les âmes contemplatives la reçurent et en firent leur nourriture; celles qui aimaient une vie active s'en saisirent et allèrent, en son nom, soigner les malades et donner à manger à ceux qui avaient faim. Le peuple des travailleurs s'y attacha, car le saint et son culte lui appartenaient à des titres égaux. Les jeunes gens se laissèrent aller à son attrait, et elle les rendit purs; les vieillards se reposèrent sur elle, et ils trouvèrent la paix dans son sein.

RAISONS DE CETTE DÉVOTION

En autorisant l'institution d'un mois consacré à saint Joseph, l'Eglise a voulu se donner un protecteur qui lui vint en aide au milieu de ses épreuves hélas! la charité de plusieurs se refroidit la foi elle-même périclité dans bien des âmes; il faut des moyens nouveaux, réservés dans les trésors de la divine Providence, pour réveiller le zèle, la foi et la piété. Les besoins de l'Eglise sont devenus plus pressants depuis les attaques des hérésies modernes, et de la philosophie rationaliste; ils semblent augmenter avec les périls que court à notre époque la société elle-même. Dieu montre des desseins de protection sur son Eglise et sur ses enfants, et il ranime leur confiance en les portant à invoquer saint Joseph.

« Lorsque les amis manquent sur la terre, disait M. Emery, vénérable supérieur de Saint-Sulpice, il faut s'en faire dans le ciel. »

C'est donc un protecteur que l'Eglise a voulu se donner, c'est aussi un modèle qu'elle offre à ses enfants. Et quel modèle répond mieux aux besoins de notre époque? Le monde est envahi par l'esprit de l'indépendance et d'une liberté sans frein; l'Eglise lui présente un homme soumis sans murmures aux volontés du ciel, un homme obéissant sans réplique, sans observation, sans retard et à la lettre, aux ordres de la Providence, un homme se reposant de toutes ses sollicitudes sur cette même Providence.

Le monde est dominé par l'amour des biens terrestres; elle lui offre le serviteur de la crèche, l'homme dénué de ces richesses objet de tant de convoitises, l'homme en proie à des privations de toute sorte et les acceptant avec paix, sérénité, contentement, sans exprimer même le désir d'une condition meilleure.

Le monde est avide de repos, adonné à une vie frivole: l'Eglise lui oppose l'homme ouvrier demandant au travail de ses mains la subsistance de chaque jour, se soumettant aux labeurs comme à un joug providentiel, comme à un ordre divinement établi.

Le monde est épris du désir de s'élever, d'accroître sa position: l'Eglise lui présente le descendant de David tombé des grandeurs au dernier rang social, et ne se préoccupant pas de sortir de son obscurité, de recouvrer le trône de ses ancêtres, alors que leur

nom était dans toutes les bouches, alors qu'il eût suffi de se produire pour se faire un parti, comme tant d'autres le firent en ces jours où la Judée était lasse du joug de l'étranger.

Le monde est enflé de sa science et fier avant tout de ses lumières : l'Eglise lui donne pour modèle l'homme dont la foi a embrassé sans arrière-pensée, sur la parole de Dieu seul, les plus profonds mystères de notre religion ; le premier adorateur, après Marie, du Dieu fait homme ; le premier témoin de ses infirmités ; l'homme dont la foi n'a jamais connu le doute, dont l'esprit n'a point chancelé, dont le cœur s'est reposé sur la parole de Dieu comme sur une base inébranlable.

Le monde est accoutumé à juger par l'extérieur : l'Eglise lui offre, comme objet de ses hommages, comme un trésor de haute sainteté et de sublime mérite, l'homme inaperçu, appliqué à accomplir, sous le regard de Dieu, une série d'actes en apparences communs ; et, d'accord avec l'esprit de Dieu, elle lui donne le nom de juste, et, afin de montrer quel cas elle fait de ses vertus, elle proclame son culte, elle multiplie ses fêtes, elle proclame son nom grand entre tous les noms de ses saints ; elle s'efforce d'accroître la confiance de ses enfants en ce saint patriarche.

Grand saint Joseph, digne entre tous les bienheureux d'être vénéré, aimé et invoqué, en présence de Jésus qui vous a choisi pour père adoptif et de Marie qui vous a accepté pour époux, je me prosterne aujourd'hui humblement à vos pieds ; je vous offre les prémices de ce mois spécialement consacré à votre culte.

PRIÈRE

O très saint et très aimable patron, du haut du trône de votre gloire, daignez abaisser sur moi un de ces regards de bonté qui font la joie de la cour céleste. Je suis le dernier de vos serviteurs ; mais je veux être de ceux qui vous visiteront avec le plus de fidélité et de persévérance, pendant ce mois de bénédictions. Obtenez-moi de Dieu toutes les grâces spirituelles et temporelles dont je puis avoir besoin. Ainsi soit-il.

PRATIQUE

Ne laisser passer aucun jour, surtout pendant le mois qui lui est particulièrement consacré, sans invoquer le nom de saint Joseph, avec les noms de Jésus et de Marie.

DÉVOTION À SAINT JOSEPH

Voir suite sur la 3ème page du couvert.

PETIT MOIS DE SAINT JOSEPH

PENSÉES MEUSES POUR

CHAQUE JOUR DU MOIS

In-32, 64 pages prix : 5 cts chaque
40 cts la douzaine ; \$3.00 le cent

LA VIOLETTE DU MOIS DE MARS

NOUVEAU MOIS PRATIQUE DE ST JOSEPH

Par M. l'abbé PRADAL

In-12..... 38 cts

PARTIE LEGALE

Rédacteur : A L B Y

COMMISSAIRES D'ÉCOLES—SECRÉTAIRE—RENOVI.

QUESTION.—Depuis plusieurs années je suis secrétaire trésorier de la municipalité scolaire de X. L'année scolaire expire le 30 juin et le temps de mon engagement n'est pas limité. Les commissaires d'écoles, sans raison aucune, tiennent de m'avertir que mes services ne seront plus requis à la fin de l'année courante 30 juin 1894. Ont-ils le droit de me destituer ainsi sans raison et puis-je réclamer des dommages contre eux? Un secrétaire-trésorier

REPONSE.—Les commissaires d'écoles avaient le droit de vous donner congé. Ils ont une discrétion absolue à exercer en cette matière. Ainsi votre renvoi est légal et vous n'avez pas droit à des dommages. Ainsi jugé par la cour supérieure à Montréal (Telher, juge) en janvier 1893. Le jugement a été rendu dans la cause de Schetagne vs. Les Commissaires d'écoles de Lachine. Le jugement est conforme aux dispositions de l'article 2087 S. R. P. Q. qui dit que le secrétaire trésorier *reste en charge durant le bon plaisir des commissaires*. Il est aussi conforme à l'article 17, § 17, du code civil qui dit que *le droit de nomination à un emploi ou office comporte celui de destitution*.

JURISPRUDENCE

Cour de Circuit.

Présent Mr le juge Brooks

Clôture.—Dommages.

Jugé: Qu'un propriétaire qui fait sur son terrain une clôture en broche barbelée est responsable des dommages dont elle est la cause.

Note. Ce jugement a été rendu dans une cause dans laquelle le propriétaire d'un cheval réclamait des dommages du propriétaire d'un parc où le cheval était en pacage. Une clôture en broche barbelée entourait le terrain et le cheval s'était blessé sur cette clôture. Le propriétaire du parc a été condamné à payer les dommages soufferts.

Cette décision est d'une grande importance pour les cultivateurs.

COUR SUPÉRIEURE MONTREAL

Présent Mr le juge Mathieu

Re WM. STRACHAN,

Vs

AD. DESPATIE

Et

F. G. FOISY ET AL, mis en cause.

Saisie.—Gagerie.—Droit de suite.—Délai.—C. C. Art. 1623.

Jugé: Que la saisie gagerie par droit de suite doit être faite

strictement dans les huit jours qui suivent l'enlèvement des effets soumis au privilège du locateur ; que ce délai est de rigueur ; que le dimanche doit être compté dans ce délai ; et que si la huitième journée est un dimanche, la saisie ne peut pas être valablement faite le lendemain, mais qu'au contraire elle doit être faite la veille ou un des jours qui précèdent. Il n'y a pas de jour de grâce en cette matière.

L'INIQUITE LEGALE

La cour de cassation vient de rendre un arrêt, conforme peut-être au texte et à l'esprit de la détestable loi fiscale de 1884 contre les congrégations religieuses, mais qui n'en fait que mieux ressortir l'odieuse de cette arme de persécution.

On sait que, d'après cette loi, l'impôt frappe non seulement les immeubles possédés par l'association, mais ceux *occupés* par elle.

C'est sur le sens de ce mot *occupés* que la cour de cassation avait, hier, à se prononcer.

L'enregistrement a prétendu percevoir l'impôt non seulement sur les biens dont l'institut des frères des écoles chrétiennes est *propriétaire*, mais encore sur deux immeubles situés à Paris, rue Grégoire et rue Saint-Antoine, dont l'institut est simplement *locataire*.

La deuxième chambre du tribunal de la Seine a déclaré juste cette prétention inouïe.

Les frères se sont alors pourvus devant la cour de cassation.

M^e Chauffard a soutenu éloquemment le pourvoi, en s'appuyant sur les paroles formelles prononcées par M. Dauphin, rapporteur au Sénat de la loi de 1884. M. Dauphin a spécifié qu'en se servant du mot *occupés*, le législateur voulait atteindre non seulement les immeubles dont une congrégation serait propriétaire apparent, mais ceux qu'elle aurait acquis par personne interposée.

Il ne s'agissait pas, il ne pouvait être question des immeubles dont une congrégation serait locataire.

M^e Moutard-Martin, avocat de l'enregistrement, et M. le procureur général Manau ont soutenu la thèse contraire. Le procureur général avait tenu à venir occuper lui-même le siège du ministère public, ce qui ne surprendra point de sa part, étant donnée sa monomanie antireligieuse.

Après un assez long délibéré, la chambre civile, présidée par M. le premier président Mazeau, a rendu un arrêt conçu à peu près dans ces termes :

Attendu qu'en matière fiscale c'est avant tout dans le texte qu'il faut chercher l'interprétation de la volonté du législateur ; que les dispositions édictées par lui doivent recevoir une application stricte et littérale.

Attendu qu'aux termes de l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884, le revenu est déterminé à raison de 5 0/0 de la valeur brute des biens meubles, ou immeubles possédés ou occupés par les sociétés.

Que le sens du mot *occupés* est clair ; qu'il englobe dans sa généralité les immeubles occupés à titre de location,

Rejette le pourvoi...

Ainsi, de par la loi, la location d'un immeuble est considérée comme un revenu, non pour le propriétaire, mais pour le locataire de cet immeuble !

C'est tout simplement monstrueux !

Catholiques, nous devons lutter sans trêve sur le terrain pratique, c'est-à-dire constitutionnel, contre cette législation abominable.

L'Univers

BIBLIOGRAPHIE

Disputationes theologiæ seu *Commentaria* in summam theologicam D. Thomæ, *De Creatione*, auctore A. A. Paquet, D. D. et professore in Universitate Lavallensi. — Quebeci, ex typographiâ fratrum Demers. In-8, 468 p., 1894..... Prix : \$2.00

Ce commentaire, calqué sur saint Thomas, s'adresse surtout, comme l'auteur le déclare dans la Préface, aux élèves des Grands Séminaires. Mais nous pouvons ajouter qu'il est appelé à rendre service, non seulement aux séminaristes, mais à tous les membres du clergé. Ceux, en particulier, qui ont eu l'immense avantage de suivre le cours régulier pendant leur passage au Grand Séminaire se reconnaîtront facilement, éprouveront une véritable jouissance à parcourir ces pages, et pourront, dans quelques mois, rafraîchir parfaitement leurs études sur cette partie de la théologie dogmatique.

On sait que ce traité est un des plus intéressants. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'il roule sur la *Création*, et qu'il expose tout ce que nous sommes naturellement curieux de savoir sur les anges et sur l'homme. Mieux que cela ; l'auteur a su habilement greffer sur le tronc principal certaines questions de la plus haute actualité, telles que l'*hypnotisme*, le *Transformisme*. *L'Œuvre des six jours* etc. Toute personne instruite, à plus forte raison tout prêtre, doit avoir, au moins, quelques courtes notions et connaître l'enseignement catholique sur ces matières.

N'ayons pas peur d'aborder ces 468 pages. Le style est clair et concis ; l'auteur, invariablement, va droit au but qu'il se propose et nous donne la doctrine de saint Thomas sur tous les points, sans trop de détails ou de laconisme. La marche est naturelle et toujours la même : Sommaire de la question ; conclusion ou démonstration ; puis, solution des principales objections.

Deux autres volumes feront peut-être suite : l'un sur *Dieu*, l'autre sur le *Péché originel, la grâce et les vertus*. Le public est appelé à décider, en dernier ressort, par l'accueil qu'il va faire au présent volume, qui a coûté beaucoup de travail et d'argent.

Nos plus sincères félicitations au docte professeur, M. l'abbé T. A. Paquet, l'un des collaborateurs les plus goûtés de la *Semaine religieuse*, et nos remerciements pour l'envoi d'une copie. Puis-ent les exemplaires de ce volume, *malgré la rigueur de notre climat*, s'envoler par douzaines et par centaines, des ateliers de l'éditeur auquel l'exécution de ce travail fait honneur !

Semaine religieuse de (Quebec)

ALMANACH KNEIPP

—: 1894 :—

(3ème année)

Rédigé par l'abbé KNEIPP, curé de Wørishofen [Bavière]

Seule traduction française autorisée par l'Auteur.

In-18, de 284 pages..... Prix : \$0.20 cts.

L'article qui suit est extrait de cet Almanach

DE LA PREMENADE PIEDS NUS.

Quiconque est venu à Wørishofen, de l'Allemagne ou de l'étranger, a remarqué, se promenant pieds nus dans les prairies et dans les bois, sur les routes et par les sentiers, des files de personnes qui semblent se trouver fort bien de l'habitude qu'elles ont prise. Le sol est-il couvert de neige? n'importe: les malades vont et viennent sur la nappe blanche, sans en éprouver le moindre désagrément; pourvu qu'ils puissent marcher, ils sortent sans chaussures. S'il n'y a pas de neige, mais s'il gèle ou s'il pleut, on rencontre aussi des bandes de promeneurs aux pieds nus; on permet seulement aux novices, quand les rues et les chemins sablonneux sont partout durcis et raboteux, le luxe d'une paire de sandales. Quant à la distinction de personnes, on n'en fait point ici; quelle que soit la classe sociale à laquelle on appartient, il faut s'astreindre à marcher nu-pieds; c'est une ordonnance à laquelle nul n'échappe. Le prince et l'évêque s'y soumettent comme s'y soumet le bourgeois; j'ajoute que si l'on oublie de recommander à quelqu'un de marcher nu-pieds, on peut être sûr que trois jours ne se passeront pas sans qu'il réclame le droit de se joindre aux promeneurs. Que si on refuse l'autorisation, c'est qu'il y a des raisons particulières pour agir ainsi. Ce qui fut d'abord considéré comme un mode de traitement devant faire l'objet d'une ordonnance spéciale est devenu un principe général, une tradition que tout le monde observe.

Donc, tout le monde, à Wørishofen, se promène actuellement nu-pieds, ou tout au plus avec des sandales; et je crois devoir indiquer aux lecteurs de mon almanach quels bénéfices résultent de cette pratique.

L'amollissement est un des maux les plus sérieux et les plus répandus dont souffre la société moderne; il peut causer des affections graves, qui deviennent vite incurables. Or, contre

l'amollissement la marche nu-pieds est le remède le plus efficace.

Vous enfermez vos pieds dans des bas et dans des souliers qui empêchent l'air ambiant de pénétrer jusqu'à eux, autant vaudrait, pour un jardinier, mettre ses plantes dans une cave, où elles resteraient sans air ni lumière, exposées à l'influence fatale des mauvaises exhalaisons. Comparez les pieds des gens qui marchent sans chaussures avec les pieds des gens sans cesse chaussés; ceux-ci sont certainement plus blancs, mais ils sont aussi plus délicats et plus déformés, et subissent généralement les atteintes du froid.

Et remarquez bien, cher lecteur, qu'il n'y a aucun danger à marcher nu-pieds, attendu que le sang est attiré dans les membres inférieurs par l'air, par le mouvement et par l'humidité. Grâce à cet exercice, les pieds prennent de la force, et, pour ainsi dire, absorbent de la nourriture. D'ailleurs, les pieds débilités compromettent souvent l'équilibre et le bien-être du bas-ventre, tandis que les pieds endurcis par la marche, sans chaussures, préviennent la faiblesse et les maladies de l'organe.

Que de personnes souffrent, pendant des semaines, des mois et même des années, d'un catarrhe de la vessie! Un semblant de guérison survient, puis la maladie derechef s'affirme. Or sachez-le bien, qui a l'habitude d'aller nu-pieds est à l'abri de cette affection au moins autant que de toute autre, La marche nu-pieds endurecit les pieds, et cet endurecissement profite au bas-ventre, comme du reste au corps tout entier.

A l'invasion d'autres maladies moins fréquentes, — les maladies des reins, par exemple, — la marche nu-pieds opposera une barrière qu'elles ne franchiront pas.

Beaucoup de personnes qui redoutent le froid aux pieds sont par là sujettes aux congestions abdominales, par où elles risquent fort d'avoir les hémorrhoides, ou que le sang remonte vers la poitrine et même dans la tête, causant ainsi d'intolérables souffrances. En marchant nu-pieds, ces personnes seraient exemptes de douleurs semblables, attendu que le sang serait alors chez elles attiré en bas.

Ils sont nombreux ceux qui durant des mois et des années éprouvaient des maux de tête produits par des congestions, et qui se sont guéris par l'habitude de marcher nu-pieds. Il n'y a pas jusqu'aux polypes du nez, qui proviennent de congestions, dont on n'arrive presque toujours à se débarrasser.

Les organes du cou sont extrêmement sensibles et s'affectent pour la moindre cause si l'on est amolli; dans ce cas comme dans les autres, la promenade pieds nus est un excellent remède en même temps qu'un préservatif certain.

C'est pour guérir les maladies que je viens de citer, c'est pour en guérir d'autres encore contre lesquelles l'endurecissement est souverain, que je recommande la marche nu-pieds. Quiconque a obtenu par ce moyen un commencement de soulagement doit le mettre en pratique jusqu'à ce qu'il soit parfaitement endurci.

LUITPOLD VON ISS..

(LÉGENDE)

Le Prieur du couvent de S***, en Autriche, rentrait dans sa cellule après l'office du soir. Fatigué d'une journée pénible, il s'assit avant de prendre le repos de la nuit.

On était au milieu des vacances de septembre.

Le Religieux avait assisté le matin aux obsèques d'un élève du collège, mort à l'âge de 15 ans.

Les parents du défunt avaient désiré que, du haut de la chaire, le Prieur prononçât une oraison funèbre, selon la coutume quand un membre de leur maison comtale descendait au tombeau.

Le supérieur ne s'y était pas refusé ; mais, il y songeait encore, la préparation du petit discours n'avait pas été travail facile,—car, pour rien au monde, le saint homme n'eût consenti à léser la vérité.

Et quel bien y avait-il à dire de l'adolescent ? Quelles vertus avait-il pratiquées ?

Issu d'une famille puissante, futur héritier de hauts titres, possesseur d'un majorat, ce fils unique avait été adoré de ses parents, adulé de ses nombreux vassaux et serviteurs, valets toujours à ses ordres.

Le jeune homme était doué d'attrayants avantages physiques : beau, gracieux, distingué en ses manières ; mais, malheureusement, il était vaniteux, égoïste, très ignorant, fort insoumis. C'était même la désobéissance qui l'avait conduit—si jeune—au tombeau.

On avait dit au Prieur qu'au retour d'une partie de pêche Luitpold avait pris froid.

Les plus célèbres docteurs de Vienne, appelés en toute hâte, avaient tranquilisé les parents sur l'issue de la maladie, en recommandant toutefois au jeune comte de s'abstenir de l'air du soir pendant quelques jours.

Malgré les conseils de la docte faculté, l'étudiant se serait esquivé le lendemain avant minuit pour courir à la forêt, un garde-chasse lui ayant assuré que le coq des montagnes ferait entendre son chant mystérieux.

Et vraiment, le grand tétras avait fait une apparition — chose inouïe en septembre. Luitpold avait entendu le cri fantasme et vu briller à la clarté de la lune le somptueux plumage ; mais Luitpold était rentré frissonnant au château, et huit jours après il n'était plus.

La chronique du village seigneurial le racontait ainsi.

— Notre pauvre jeune comte ! gémissaient les manants pendant qu'il agonissait ; il ne parle en son délire que coqs de bruyère, chevreuils, cerfs et gelinottes. Hélas ! ce n'est pas lui qui reverra

ses forêts, ce n'est pas son fusil qui abattra le grand tétras, l'oiseau du malheur !...

Avant de prononcer l'oraison funèbre, le Prieur s'enquit des derniers moments du défunt.

— Avait-il reçu les derniers sacrements ?

— Certainement, mon Révérend ! avait répondu le bailli, régisseur des biens de la noble maison. Mme la comtesse n'eût pas voulu négliger ce point des parfaites convenances.

Mais le valet de chambre avait avoué, bien bas, que le prêtre n'avait été appelé au chevet du mourant qu'un quart d'heure avant le trépas, et si le jeune seigneur a reçu la Sainte Communion, dit-il plus bas encore, il ne l'aura reçue que dans les dernières minutes précédant son entrée dans l'éternité.

— Et, avait questionné le Prieur, le jeune homme a-t-il su, au moins, qu'il allait mourir ?

— Non, Révérend Père. Mme la comtesse n'a pas permis qu'on le lui fit entendre. Elle-même a dit au curé du village, mandé au dernier moment, que M. Luitpold, élève de l'abbaye de S***, était très pieux ; Il suffirait de lui insinuer avec délicatesse, ajouta-t-elle, que, pour obtenir une prompte guérison, il ferait bien de se confesser et de communier, le désir de sa mère étant qu'il prit part, après-demain, à une chasse à courré dans les plaines du domaine comtal. Surtout, avait dit encore, à plusieurs reprises, Mme la comtesse, n'oubliez pas de parler dans le sens indiqué, afin de ne pas effrayer mon fils !

— Hélas ! hélas ! hélas ! soupira le Religieux, qui écoutait avec attention.

— Pour les manants et gardes-chasse, continua le valet de chambre, la mort du jeune seigneur est une perte.

— Comment cela ? demanda le Prieur, avide de recueillir un jalon pour son discours.

— Eh bien ! Révérend ! le défunt se montrait généreux dans les parties de plaisir : le comte donnait aisément quelques florins, récompensait le garde qui signalait un nid de fauvettes ou une couvée de perdreaux et n'oubliait pas la gratification à celui qui apportait soit des papillons pour sa collection, soit des *ed. weiss* pour son herbier, soit un rossignol pour sa volière. Oui ! toujours mon maître rémunérait les petits services !

Le Prieur fit son profit de renseignements puisés à source si sûre.

Dans l'oraison funèbre, il s'étendit longuement sur la douleur des parents, parla des instincts de bienfaisance, de la fleur de générosité éclosée dans le cœur du fils qu'ils pleuraient, — cette fleur qui, bien cultivée, se serait changée, plus tard, en beaux fruits de charité.

Le Supérieur de l'abbaye était donc rentré le soir dans sa cellule et songeait à la munificence déployée au funérailles du jeune comte, et aussi un peu à l'oraison funèbre prononcée.

— Vraiment ! ce n'était pas trop mal, se dit-il, avec une secrète complaisance ; je m'en suis tiré. C'était cependant difficile avec aussi peu de matière... mais, s'apercevant de cette vapeur de vanité, le Religieux se hâta d'en faire le désaveu et soupira profondément.

Une vague tristesse envahissait son cœur. Déjà, il avait ressenti cette même tristesse pendant le service divin et voici qu'elle venait le dominer.

Soudain, des pensées terribles sur les destinées éternelles de Luitpold harcelèrent son esprit.

Où est cette âme ! se demandait avec angoisse le Prieur.

O Seigneur, avec pitié ! ayez pitié d'elle !

Et, ployé sous le coup d'une inquiétude indéfinissable, l'abbé, oubliant de prendre le repos dont il a grandement besoin, s'agenouille et commence à réciter le rosaire.

En ce moment, on frappe à la porte de sa cellule. Un coup sec, rude.

— Qui peut frapper à cette heure tardive ? se dit-il. Il est minuit : depuis longtemps, j'ai accompagné les moines à leurs chambres.

Mais non c'est une illusion, on n'a pas frappé, car j'aurais entendu le "Benedicamus Domino" que notre règle ordonne de dire quand on frappe chez le Prieur.

Et il reprend la récitation du rosaire.

Mais on frappe une seconde fois.

Le Religieux se lève. Avant qu'il n'ait atteint sa petite porte, elle s'ouvre d'elle même : deux personnages font leur entrée.

Silencieusement, ils se placent chacun d'un côté de la porte et font à l'abbé un signe impératif.

Le Religieux comprend. Ce signe veut dire : Allez ! précédez-nous ! marchez !

On l'a su depuis : si même le Prieur eût voulu résister à cet ordre, il ne l'aurait pu.

Il sortit donc de la cellule.

Les apparitions, s'inclinant devant l'abbé, se mirent l'une à sa droite, l'autre à sa gauche.

Devant elles, les portes des cloîtres s'ouvrirent et se refermèrent comme par enchantement.

Quoiqu'il fit une nuit pluvieuse, sans lune ni étoiles scintillantes, la route était éclairée d'une lueur étrange jaillissant des deux compagnons.

Celui de droite portait un petit calice ou plutôt une custode d'or ; celui de gauche, une épée lumineuse, qui flamboyait dans la nuit sombre.

Les apparitions avaient des ailes d'une blancheur éblouissante, blancheur semblable à leurs vêtements, rappelant la neige brillant aux rayons du soleil.

— Ce sont des anges ! se dit le vieillard émerveillé.

Que peuvent désirer de moi, pauvre pécheur, ces envoyés célestes ?

— Suivez-nous ! dirent-ils, comme s'ils répondaient à la pensée du Religieux.

Et il suivit, comparant en son esprit la voix des apparitions aux notes mélodieuses de l'orgue de la cathédrale de Vienne.

Après avoir marché assez longtemps, ils arrivèrent au cimetière. Le parfum du romarin et des cyprès embaumait l'air. Le grillage de fer massif s'ouvrit devant eux, comme s'étaient ouvertes, sans bruit, les portes du monastère.

Ils dirigèrent leurs pas du côté occupé par les tombes des familles patriciennes.

Bientôt, ils arrivèrent devant une chapelle sépulcrale, dont le revêtement était de marbre jaspé.

L'ange à l'épée lumineuse toucha la porte de bronze surmontée d'armoiries. Elle s'ouvrit.

— C'est le caveau des comtes d'Iss... pensa le Prieur, tout ému. Ce matin, il a reçu le dernier rejeton de ce nom illustre.

Les anges entrèrent.

Le Religieux suivait toujours. Il aperçut à la lueur d'une lampe, qui tremblotait dans une petite niche, une longue rangée de tombes : plusieurs, de marbre noir, représentaient un chevalier tout armé ; d'autres, une jeune femme dans l'attitude de la prière ; d'autres encore, une colonne brisée ; quelques-unes supportaient la mitre et la crosse. Mais toutes avaient un point commun de ressemblance : l'écu de la maison d'Iss... sculpté au frontispice " d'or à la fasce de gueules ".

Cette maison compte des alliances jusque sur le trône.

Les anges firent halte à la dernière des tombes. C'était un mausolée en marbre de Carrare. Il portait un nom, un seul :

LUITPOLD !

dernier de notre race

En ce moment, un bruit formidable, semblable au roulement du tonnerre, ébranla la demeure sépulcrale : l'épée de l'ange avait fendu le mausolée et le couvercle d'un cercueil s'était soulevé avec fracas.

— Approchez et voyez ! dit l'ange au prêtre.

Le Prieur, blême de terreur, se met en devoir d'obéir.

Il voit ?... Ah ! c'est terrible à dire... Il voit celui qui fut Luitpold, comte von Iss...

Il est là gisant dans la mort... le linceul s'est déchiré et a laissé le cadavre à découvert. Un reptile, sorte de serpent de mer, ronge le cœur et les entrailles. La tête est intacte... la bouche est ouverte... Dans cette bouche est suspendu un objet brillant, diaphane comme le diamant, éclatant comme le soleil.

Le second ange dépose entre les mains du prêtre le calice d'or et indique, d'un geste respectueux, l'objet brillant, qui ne touche ni aux dents, ni au palais du cadavre.

Le prêtre s'incline et reprend, avec la patène, l'hostie consacrée, le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Et les anges se prosternent et disent : Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus exercituum !

Le prêtre a compris.

Remettant l'hostie sainte dans le calice, le Prieur s'agenouille et adore !

C'est cette hostie que Luitpold a reçue quelques minutes avant son départ pour l'éternité, sans que la comtesse, aveugle de tendresse, eût permis qu'on avertit son malheureux fils qu'il allait mourir et qu'il devait se préparer à bien mourir.

On peut lire la narration qui précède dans les "Souvenirs historiques", manuscrit du Révérend Père von Bartel, Prieur de l'abbaye de S^{***}, en Autriche, mort en odeur de sainteté le 17 septembre 1785.

Ce fut écrit il y a cent ans.

Le document du Prieur finit par ces lignes :

"Je me réveillai, à genoux, le matin dans la chapelle de notre couvent.

"Je pensai que j'avais eu un triste rêve, triste vraiment !

"Sans doute, me dis-je, serais-je resté seul, selon mon habitude, à faire oraison après complies, et le sommeil m'aura saisi...

"Cependant, rassemblant mes souvenirs, je me rappelai parfaitement que la veille j'avais monté le grand escalier, vers neuf heures du soir, pour conduire nos religieux aux cellules...

"J'en étais là de mes perplexités, quand entra le Frère sacristain.

"Il venait orner l'autel pour la première messe, qui se célèbre à quatre heures.

"Le Frère, me regardant, avait l'air étonné :

"— Quoi, Révérend Père Prieur ! vous avez déjà fait une course de si grand matin, par ce temps pluvieux !

"— Pourquoi cette supposition, Frère Adalbert ?

"— Mais, cher Père Prieur ! votre chaussure vous trahit : vous avez marché dans des chemins boueux... et voyez votre soutane ! elle vous accuse... elle est détremmée de pluie...

"Je me troublai...

"Et sans répondre au bon vieux Frère, qui me regardait un peu curieux, ébahi même, j'allumai les cierges de l'autel et voulus prendre la clé du tabernacle.

"Elle ne se trouvait pas dans la cachette.

"Machinalement, je mis la main à la poche de ma soutane : la petite clé dorée, aux glands d'or, y était.

"Chose incompréhensible, inexplicable !

"En ces derniers temps, je n'avais pas distribué la Sainte Com-

munion au peuple... comment la clé du tabernacle se trouvait-elle dans ma poche ?

“ En tremblant, j'ouvris la petite porte de cuivre ciselé...

“ O Dieu ! je frémis encore en l'écrivant !

“ Je l'ouvris... et vis... Le calice d'or ! ce calice inconnu à l'abbaye, mais que moi... moi ! j'avais vu dans les mains de l'ange et que j'avais tenu moi même pour reprendre... dans la bouche d'un cadavre, le corps du Dieu vivant !

“ Et dans ce calice, inconnu la veille, une hostie !

“ Je fermai en pleurant la porte du tabernacle et promis au Seigneur que nul ne saurait, avant mon trépas, ce qui était arrivé en cette nuit de septembre de l'an 1784.

“ Cependant, en me préparant à offrir le Saint Sacrifice, je cherchai à me tranquilliser.

“ Dieu, me dis-je, a permis ce miracle parce que, Luitpold ayant reçu trop peu de temps avant sa mort la sainte hostie, les espèces n'ont pu être consommées... elles eussent subi une sorte de profanation dans la bouche d'un cadavre...

“ Non ! non ! ce que j'ai vu n'est nullement un indice de la réprobation de cette âme..

“ Et je me mis à prier pour elle !

“ Mais, pendant la célébration de la messe, je fus sous le poids d'une mortelle angoisse.

“ Vers huit heures et demie, le gardien des tombes vint au couvent où son fils est parmi nos frères convers.

“ Je le rencontrai lorsque je me rendais au chœur pour psalmodier sexte et none. Il m'aborda et demanda la permission de me dire une chose surprenante, extraordinaire, inouïe !

“ — Eh bien ! laquelle, mon ami ?

“ — Ce matin, Révérend Père Prieur, comme j'allais verser l'huile dans la lampe sépulcrale du caveau von Iss..., j'ai trouvé la tombe du comte Luitpold fendue dans toute la longueur et les lettres de son nom brisées !

“ Après vêpres, je m'acheminai vers le mausolée.

“ Oui ! la pierre était fendue dans toute sa longueur ; toutefois, les morceaux de carrare avaient été rapprochés et je lus, gravé en lettres de feu, ce mot qui fera frémir les sacrilèges : *Dimné !*”

LES SCIENCES MODERNES

EN REGARD DE LA

GENESE DE MOISE

PAR

Le Rev. J. G. VAN ZEEBROCK

Du diocèse de Malines.

1 vol. grand in-8° de 344 pages..... Prix : \$1.88 cts

LE DIABLE

A U

XIX^e Siècle

PAR LE

DOCTEUR BATAILLE

Il paraît, chaque mois, une livraison de 80 pages, in-4°, illustrées. Quatorze livraisons sont en vente, l'ouvrage complet en contiendra vingt-quatre.

Prix de chaque livraison 25 cts

N. B.—Les souscripteurs qui ont déjà les douze livraisons de l'année 1893 et qui désirent continuer à recevoir les suivantes voudront bien nous en prévenir.

REVUE MENSUELLE

PAR LE MEME

Prix de l'abonnement est de \$1.00 par année

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs
RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

M. l'Abbé J. B. GLAIRE

La Sainte Bible

selon la Vulgate, traduction en français avec des notes
contenant l'ancien et le nouveau testament
4 vols. in-18, reliés..... \$3.25

Le nouveau testament seul, rel. 88 cts

LA SAINTE BIBLE

traduite avec notes, seule approuvée par une commission
d'examen nommée par le souverain Pontife.

Nouvelle édition avec introductions, commentaires et
appendice, par M. l'abbé Vigouroux

4 forts volumes in-8, gros caractères..... \$6.50, reliés \$8.50

Le nouveau testament, se vend séparément, \$1.75, relié \$2.25

Le Livre des Psaumes

Texte latin et traduction française, avec notes, introduction et quelques notes
nouvelles par M. l'abbé Vigouroux, suivi des cantiques de Laudes et d'une table
liturgique.

1 vol. in-12..... 75 cts

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ JOSEPH LÉMANN

**Entrée des Israélites dans la société française et les états
chrétiens**, d'après des documents nouveaux. *Cinquième édition*. 1 vol.
in-8. \$1.38

La Prépondérance Juive. Première partie : ses origines (1789-1791)
d'après des documents nouveaux. 1 vol. in-8..... \$1.00

Ces deux livres ont été unanimement loués par tous ceux qui s'occupent de la question juive. On ne la connaît pas, on ne la comprend pas, si on ne les a pas lus. Ils sont une clef. L'Épiscopat français, tout entier, a remercié l'auteur d'avoir été un éclaircisseur sur de cette si grave question. "C'est un travail de grande haleine, fait avec une conscience des plus scrupuleuses et un tact parfait." L'éloge venu d'un prince de l'Église a été ratifié, sous les formes les plus variées et les plus flatteuses, par les Éminentissimes Cardinaux et par NN. SS. les Evêques qui, à titre de *reilleurs*, discernent mieux que qui que ce soit on est l'exposé vrai d'une question, les œcuis qu'elle découvre et ceux qu'elle doit éviter.

A ce jugement de l'Épiscopat fit écho celui des Revues. Dans les *Précis historiques*, la plume d'un savant Père Jésuite leur consacra des articles de l'admiration la plus vive. Nous en détachons ces lignes : "Le sujet que traite le zélé et savant abbé Lémann et la manière dont ce sujet est traité doivent attirer l'attention des hommes sérieux. Chacun de ses livres n'est tellement un recueil d'anecdotes dans le goût du jour, reproduit jusqu'à cent fois en moins d'un an pour satisfaire la curiosité publique ; nous les nommerions volontiers une méditation historique. Des faits inconnus ou oubliés y sont présentés en grand nombre, sur ces faits, la lumière est enfin répandue, une lumière seraine et vive tout à la fois. Cette œuvre a été écrite sur les hauteurs et au sein de la paix : l'élévation et la charité en sont les caractères principaux. Vingt ans de travaux y ont déposé leur contribution ; mieux que cela, un cœur d'apôtre en a fécondé les pages... L'Église, qui n'a besoin que de la vérité, en sort toujours justifiée : cette lecture, nous le proclamons hautement, fait aimer davantage l'Église, et c'est là une bonne œuvre !"

J. LINTELO, S. J.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, EDITEUR, PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**BEAUX VOLUMES ILLUSTRÉS****LE GENERAL DE SONIS**

LE HÉROS DE PATAY

Par M. J. JOSEPHA

1 vol. in-8 332 pages..... 88 cts

MGR FREPPEL

Par Mgr Lesur et Bournand

1 vol. in-8 355 pages..... 88 cts

LES

MARTYRS DE CASTELFIDARDO

Par Le Marquis de SÉGUR

1 vol. in-8 386 pages..... 88 cts

SIMPLES HISTOIRES

SUR LES PERES DU DESERT

Par G. FÉLIX

1 vol. in-8 252 pages..... 88 cts

LEGENDES D'Auvergne

Par LUDOVIC SOUBRIER

1 vol. in 8 276 pages..... 88 cts

RECITS INSTRUCTIFS DU P. BALTHAZAR

Par E. ALGAN

1 vol. in-8 316 pages..... 88 cts

LES MEMOIRS D'UN GROS SOU

Par SYLVA CONSUL

1 vol. in-8 288 pages 88 cts

FAITS ET GESTES D'ENFANTS

PAR

M. L'abbé Ludovic BRIAULT

1 vol. in-8 276 pages..... 88 cts

LES PETITS TOURISTES

PREMIER VOYAGE DE VACANCES

Par SYLVA CONSUL

1 vol. in-8, 312 pages.... 88 cts

NEGRO

AVENTURES D'UN CANICHE PARISIEN

1 vol. in-8, 302 pages..... 88 cts

JULES VIC, éditeur, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations a l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, *supérieur du grand séminaire d'Orléans*

Elles ont pour objet : 1° Les Vérités fondamentales ; 2° les Vertus ; 3° les Exercices de piété ; 4° l'Année liturgique ; 5° les Mystères de la Sainte Vierge ; 6° les Saints ; 7° l'Etat ecclésiastique.—2^{ÈME} ÉDITION
 Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 cts

VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

R. P. J. FONTAINE, S. J.

LE NOUVEAU TESTAMENT

ET LES ORIGINES DU CHRISTIANISME, ÉTUDES APOLOGÉTIQUES

Fort vol. in-8..... \$1.88

R. P. de la BROISE, S. J.

BOSSUET et LA BIBLE

ÉTUDES D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

1 vol. in-8..... \$1.75

M. l'abbé MOUSSARD

LE PRÊTRE

ET LA VIE D'ÉTUDE

1 vol. in-8..... \$1.00

LIBRAIRIE CASTERMAN

TOURNAI BELGIQUE

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

EXERCICES SPIRITUELS

Par **St-Léonard de Port-Maurice**

1 vol. in-12..... 75 cts

LA VOIE DU PARADIS

COMPRENANT UN RÉGLEMENT DE VIE,

62 méditations, des exercices de piété très variés.

La petite couronne ou règlement pour une confrérie en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Le trésor caché. Instructions sur l'excellence, la nécessité et les avantages de la sainte Messe : méthode pour l'entendre avec fruit; exemples pour porter les fidèles à y assister.

*Le Petit Jardin de dévotion*Par **St-Léonard de Port-Maurice**

1 vol. in-12.....75 cts

COURS TRIENNAL D'INSTRUCTIONS

à l'usage des pensionnats

Par **M. le chanoine Hallez**

5 vol. in-12..... \$3.50

INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

Par **le chanoine Hallez**

2 vols in-12..... \$1.25

INSTRUCTIONS SUR LES SACREMENTS

Par **le chanoine Hallez**

2 vols in-12,..... \$1.25